



MÉDITERRANÉE
Porte des Maures

NOTE D'INFORMATION

Dans le respect des mesures sanitaires prises par le Gouvernement pour lutter contre le virus Covid-19, la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures a mis en œuvre, depuis le 16 mars dernier, les moyens nécessaires visant à garantir la continuité du service public de collecte des déchets.

Au regard de ces circonstances exceptionnelles et en attendant le retour à un fonctionnement normal, **il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et d'adopter de nouveaux comportements :**

- Ne déposez pas vos déchets issus **du jardinage et du bricolage** dans les bacs destinés aux ordures ménagères. Ces déchets doivent être conservés à domicile jusqu'à la réouverture des déchetteries aux particuliers,
- Si possible, **gardez chez vous le tri sélectif** afin de ne pas surcharger les points de collecte dont la fréquence d'enlèvement est réduite,
- **Réduisez le volume des ordures ménagères** en adoptant de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement ; compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, consommation d'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille...
- **Ne déposez pas de déchets en dehors des conteneurs prévus à cet effet.**

Je sais pouvoir compter sur le civisme et la mobilisation de chacun pour respecter ces règles élémentaires dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire.

Fait à La Londe les Maures, le 24/03/2020

Le Président de la Communauté de communes
« Méditerranée Porte des Maures »,
Maire de La Londe les Maures,
Conseiller Régional
François de CANSON



BORMES LES MIMOSAS COLLOBRIERES CUERS LA LONDE LES MAURES LE LAZARDOU PIERREFEU DU VAR